

INFORMATION

Les informations paraissant sous cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

The information presented under this heading is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Association
du personnel
CERN

Staff
association
CERN

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Adresse AP sur le WEB
<http://www-staff-assoc.cern.ch/>

Original : Anglais

11 février 1997

REPONSE DU DELEGUE ALLEMAND

A la suite de notre article dans le bulletin n° 05/97, le Dr. Freytag nous a fait parvenir la lettre ci-jointe, que nous publions à sa demande¹.

Dans celle-ci il éclaircit sa déclaration du 8 novembre au Comité des finances dans laquelle il indiquait :

«La délégation allemande a donc des obligations strictes vis-à-vis de la Commission budgétaire et de la Cour fédérale des comptes et réaffirmera sa position lors de toutes les discussions ultérieures au TREF, 1 Comité des finances et au Conseil» (CERN/FC/3923).

En annexe, il nous a fait parvenir, et nous l'en remercions, la dernière résolution pertinente de la Commission budgétaire. Cette résolution du 14 novembre 1996, que nous publions dans ce bulletin, fait référence à la décision de la Commission budgétaire du 6 décembre 1995, elle-même reprise par le Ministère fédéral des finances le 2 juillet 1996. Dans cette résolution la Commission budgétaire demande au Gouvernement fédéral:

« Auf eine Verringerung des Abstandes zwischen nationaler Besoldung und der Besoldung der Bediensteten der Europäischen Gemeinschaften sowie vergleichbarer oder noch höherer Besoldungssysteme anderer internationaler Organisationen hinzuwirken. »

« De chercher à réduire l'écart entre, d'une part, les salaires nationaux et, d'autre part, les traitements des fonctionnaires des Communautés européennes et les systèmes de rémunération comparables, voire plus élevés, d'autres organisations internationales. »

Sachant que les niveaux de traitements de l'Union Européenne sont « *supérieurs d'environ 29% à ceux du CERN* » (CERN/FC/3818), il nous semble très clair que cette demande de la Commission budgétaire ne saurait s'appliquer au CERN. Nous nous étonnons donc de ce que le CERN figure dans une liste mentionnée par le Dr. Freytag.

Car ailleurs, nous ne savons pas quelles organisations internationales jouissent « *d'avantages disproportionnés* » mais, pour ce qui nous concerne, nous nous en tenons à la conclusion de la dernière révision quinquennale (décembre 1995) en la matière qui les estimait « *d'un niveau satisfaisant* » et ne justifiant « *aucune modification* » (CERN/FC/3818).

Enfin, et pour terminer sur le choix des organisations de référence, nous citons les conclusions de la révision quinquennale sur ce point :

« le plus grand poids devrait être accordé à la comparaison avec :

i) les conditions d'emploi dans d'autres organisations internationales où les conditions sociales sont les plus proches de celles du CERN ... ; et

ii) les industries des Etats membres offrant des conditions d'emploi les plus concurrentielles... et qu'il (CERN) doit être en mesure de recruter dans TOUS ses Etats membres, motiver et retenir le personnel de haute qualité dont il a besoin....» (CERN/FC/3818)

¹ Notre traduction du texte original anglais.

Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft, Forschung und Technologie

Cher M. Vitasse,

Une déformation comme celle du message militaire, reportée dans l'Information de l'Association du Personnel 5-97, peut être même pire quand elle n'est pas d'origine acoustique mais que quelqu'un ne veut pas voir ce qui est évident. Il doit être évident -même si ce n'est pas rendu très clair en omettant de le souligner dans le texte - que la demande du Comité du Budget inclut, dans le 2ème paragraphe, "d'autres organisations internationales", et donc une organisation comme le CERN.

De plus, la demande que vous citez date déjà du 6 décembre 1995, comme le montre la copie qui est parvenue au CERN à travers la Mission Permanente Allemande. J'ai utilisé une information plus à jour durant la réunion du Comité des Finances du 8 novembre 1996, comme établie ci-après:

Les données de la revue des salaires demandées par le sous-comité du budget, qui est aussi responsable pour les lignes de budget attribuées au CERN, ESO, LEBM, ILL et ESRF, faisaient partie des documents entre les mains du sous-comité quand il a formulé ses recommandations au Comité du Budget. Le sous-comité a ainsi contribué aux instructions du Comité du Budget du 10 octobre 1996 au BMBF que la différence entre les salaires nationaux et internationaux soit un sujet à traiter en 1997. Le 16 octobre 1996, l'Institution de l'Audit Suprême a informé le Gouvernement Fédéral que les Auditeurs suivraient le déroulement de la mise en place de la décision du Comité du Budget au sujet des salaires internationaux.

Pour vous fournir une information supplémentaire plus récente que celle que vous avez obtenue par le canal que vous avez préféré utiliser dans le passé, je joins la dernière résolution pertinente du Comité du Budget du 14 novembre 1996. La liste officielle du Ministère Fédéral des Finances qui énumère les organisations internationales interpellées dans cette résolution montre aux trois premières places le CERN, l'ESO et l'LEBM. J'ai envoyé par fax cette résolution aux Directions de ces trois organisations le 25 novembre 1996.

Si l'Association du Personnel est intéressée par de l'information à jour, précise et non biaisée, plutôt que par de la spéculation et de la polémique, je reste à votre disposition pour fournir une telle information, bilatéralement et/ou dans TREF qui est l'organe approprié.

Cependant, puisque vous avez choisi d'utiliser l'Information de l'Association du Personnel comme média pour le sujet ci-dessus, j'espère que vous corrigerez votre faux message et j'attends de lire la correction dans le prochain numéro de votre Information de l'Association du Personnel.

Bien sincèrement,

Arno Freytag

Beschluß des Haushaltsausschusses zu TOP 15

- Beratung aller zurückgestellten Personalkette für den Bundeshaushalt 1997 -

Der Haushaltsausschuß wolle beschließen:

Abbau von unverhältnismäßigen Begünstigungen der bei internationalen Organisationen tätigen Bediensteten und Versorgungsempfänger.

Die Bundesregierung wird aufgefordert,

1. die derzeit gültigen besoldungs- und versorgungsrechtlichen Regelungen für die bei internationalen Organisationen tätigen Bediensteten einschließlich der dorthin entsandten nationalen Experten darzulegen;
2. darzustellen, welche Maßnahmen zur Änderung der besoldungs- und versorgungsrechtlichen Regelungen für die bei internationalen Organisationen tätigen Bediensteten einschließlich der dorthin entsandten nationalen Experten sowie der dementsp. chenden Versorgungsempfänger in den letzten Jahren ergriffen und durchgesetzt worden sind;
3. darzustellen, welche Maßnahmen zu Ziff. 2 insbesondere in Durchführung einschlägiger Beschlüsse des Haushaltsausschusses vom 6.12.1995 (bekräftigt in der Sitzung vom 8.5.1996) von der Bundesregierung in Angriff genommen bzw. bereits durchgesetzt worden sind;
4. ausführlich und anhand von nationalen und internationalen Vereinbarungen und Rechtsvorschriften (incl. konkreter Beispiele und Vergleichsrechnungen) darzustellen, wie insbesondere unverhältnismäßige Begünstigungen - auch steuerlicher Art - für die bei internationalen Organisationen tätigen Bediensteten sowie für die Versorgungsempfänger der Organisationen abgebaut werden können.

Der Haushaltsausschuß erwartet den Bericht einschließlich der Darstellung der Regierung, in welcher Weise die Erfüllung des Anliegens in Angriff genommen werden soll, bis Ende Januar 1997.

Notre traduction :

"Draft pour la session du 14 novembre 1996 du Comité du Budget
Décision du Comité du Budget concernant TOP 15

- consultation sur tous les sujets ajournés concernant le personnel pour le Budget Fédéral 1997-

Le Comité du Budget est invité à décider :

Réduction des avantages disproportionnés des employés et des personnes recevant une subsistance dans les organisations internationales.

Il est demandé au Gouvernement Fédéral :

1. de présenter les règles actuelles concernant les salaires et la couverture sociale des employés des organisations internationales, y compris les experts nationaux en mission dans les organisations internationales.
2. de présenter les mesures proposées et mises en œuvre pour changer les règles concernant les salaires et la couverture sociale des employés et des personnes recevant une subsistance dans les organisations internationales, y compris les experts nationaux en mission dans les organisations internationales.
3. de présenter quelles mesures du point 2 ont déjà été étudiées ou mises en œuvre par le gouvernement avec une référence spéciale à la décision du Comité du Budget du 6 décembre 1995 (réaffirmée à la session du 8 mai 1996).
4. de présenter en détails, documenté par les accords nationaux et internationaux et les considérations légales (y compris des exemples concrets et des calculs comparatifs) comment les avantages particulièrement disproportionnés - inclus ceux de nature fiscale - dont jouissent les employés et les personnes recevant une subsistance dans les organisations internationales peuvent être réduits.

Le Comité du Budget attend le rapport, incluant la présentation par le gouvernement sur comment il compte s'attaquer à la réalisation de cette demande, pour fin janvier 1997."

INFORMATION MEETINGS

As announced at the divisional meetings, each month the Staff Association will hold meetings in the Main Auditorium to bring you up-to-date on developments and hear your reactions. In view of the capacity of the auditorium, each time the presentation will be repeated three times, at 09h00, 10h00 and 11h00. To ensure a place for everyone, we request, as far possible, that you attend the session indicated below, according to the initial letter of your surname (we will rotate the order for future meetings). The talks will be given in French.

The first of these meetings will take place on

Monday 24 February 1997		
Main Auditorium		
09h00	Surnames	A-F
10h00		G-M
11h00		N-Z

* * * * *

REUNIONS D'INFORMATION

Comme annoncé dans les réunions avec les divisions, l'Association du Personnel organisera chaque mois des réunions dans l'Amphithéâtre Principal pour vous tenir informés de l'évolution des principaux sujets en cours et connaître vos réactions. Vu le nombre de places disponibles, chaque présentation sera répétée trois fois, à 09h00, 10h00 et 11h00. Pour que chacun d'entre vous puisse participer, nous vous demandons de venir, dans la mesure du possible, à la session indiquée ci-après, en fonction de la première lettre de votre nom (l'ordre sera changé par rotation pour les réunions suivantes). Les présentations seront faites en français.

La première de ces réunions aura lieu

Lundi 24 février 1997		
Amphithéâtre Principal		
09h00	Noms	A-F
10h00		G-M
11h00		N-Z

**Exposition du Jardin d'Enfants
au Bâtiment Principal
du 21 avril au 2 mai 1997**

Au Jardin d'Enfants du CERN, nous avons de multiples activités : peinture, rythmique, musique, cuisine, jeux, poterie, etc...

Si vous désirez venir visiter notre école, téléphonez-nous au 73604.

4 classes le matin : 2.5 à 6 ans (8h30-12h30)
1 classe l'après-midi : 2.5 à 6 ans (13h30-17h30)

Garderie :

2 à 6 ans, Mardi et Vendredi (13h30- 17h30)

* * *

**Exhibition of the Nursery School
at the Main Building
from 21 April to 2 May 1997**

At our Nursery School, we have several enjoyable learning activities: painting, rhythmic, music, cooking, games, pottery, etc...

If you wish to visit our School, please call us at 73604.

4 morning classes: aged 2.5 to 6 (8h30-12h30)
1 afternoon class: aged 2.5 to 6 (13h30-17h30)

Day Nursery:

Aged 2 to 6, Tuesday and Friday (13h30-17h30)

Inscriptions au Jardin d'Enfants

Jeudi 8 mai de 8h00 à 10h00
Vendredi 9 mai de 8h00 à 10h00
et de 13h30 à 15h00

Inscriptions at the Nursery School

Thursday 8 May from 8h00 to 10h00
Friday 9 May from 8h00 to 10h00
and from 13h30 to 15h00

Collectes

**LE COMMERCE EQUITABLE
FAIR TRADE**

Le Groupe Meyrin Tiers-Monde/Magasins du Monde a le plaisir d'annoncer une vente au CERN

**mercredi 26 février 1997
de 11h00 à 15h00**

- grand choix de café, thé, miel avec label Max Havelaar
- sucre de canne complet, riz blanc et complet, quinoa (riz des Incas)
- épices, tisanes, chocolat, fruits secs, noix, céréales, etc.
- petits objets artisanaux

- des prix équitables pour le producteur
- des critères élevés de justice, développement et écologie
- des produits alimentaires en grande partie de culture "bio"

* * *

The 'Groupe Meyrin Tiers-Monde/Magasins du Monde' is pleased to announce its first sale at CERN

**Wednesday 26 February 1997
from 11 a.m. to 3 p.m.**

- wide selection of coffee, tea, honey with Max Havelaar label
- whole cane sugar, white and whole rice, quinoa (Inca rice)
- spices, herbal teas, chocolate, dried fruit, nuts, cereals, etc.
- small handicraft items

- all at fair prices for the producer
- criteria ensuring justice, development and ecology
- most food items organically grown